

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 décembre 2023

**PLAN D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION INITIALE DES
ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ - (N° 1799)**

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 29

présenté par
M. Portier

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, supprimer le mot :

« secondaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objet d'étendre les dispositions du premier article de la proposition de loi aux concours de recrutement des enseignants du premier degré.

Il apparait en effet légitime et justifié d'aligner les modalités de recrutement des enseignants des deux degrés.